



Synthèse de la concertation phase programme

Une large participation

Au terme du processus de concertation qui a été mis en place entre janvier et avril 2016, il est à souligner que les participations ont été riches et nombreuses, permettant une réelle mise en perspective de la programmation.

Rappelons tout d'abord le nombre et la variété des instances mises en place et le nombre total de participants :

Instance de concertation	Participants
Balade urbaine « Vieux-Marché »	14 personnes
Balade urbaine « Cathédrale »	12 personnes
Balade urbaine « Quartier des Musées »	22 personnes
Réunion commerçants	100 personnes
Carticpe	<ul style="list-style-type: none"> Pages vues depuis lancement : 12364 Carticipants (visiteurs inscrits) : 174 Idées déposées sur la carte : 53 Commentaires : 75 Total des votes : 388

Ainsi au total plus de 300 personnes ont été mobilisées. En parallèle de la concertation déployée spécifiquement dans le cadre de la mission de programmation, d'autres consultations sur le même sujet ont été menées en parallèle avec les conseils de quartier et le conseil consultatif de développement qui ont regroupé plus d'une centaine de personnes. De plus, le sujet des espaces public ayant fait l'objet de réflexions bien avant le programme Cœur de Métropole, la concertation a pu être enrichie par l'ensemble de ces réflexions préalables. Rappelons enfin que la méthode de travail mise en place a commencé par une campagne d'observation des usages et de micro-enquêtes sur le terrain, qui ont permis de rencontrer près de 250 personnes. Ainsi le travail synthétisé ici est basé sur la consultation de 500 à 650 usagers (en considérant que certains auront à la fois participé de façon dématérialisée et présente).

Des observations variées qui appuient, élargissent et parfois discutent quelques choix proposés.

L'analyse des participations permet de mettre en avant 5 catégories de contributions :

- Les propositions qui vont dans le sens de la programmation et s'appliquent à des espaces dont le traitement est proposé, exprimant ainsi un consensus (en annexe 1)
- Celles qui sont plus précises que le niveau de détail du programme, sur des lieux qu'il est proposé de traiter (en annexe 2)
- Les observations qui sont des points de discussion sur les lieux traités dans le programme tel qu'il a été soumis à concertation (en annexe 3)
- Celles qui proposent une extension de périmètre (reprises sur le plan en annexe 4)
- Enfin certaines propositions ne concernent pas à proprement parler l'aménagement d'espace public de l'opération. Elles ne sont pas reprises dans la synthèse, mais on peut en souligner schématiquement la teneur autour de quelques thématiques clé : La propreté (par exemple la difficulté à faire respecter les règles de dépose des déchets aux points d'apport volontaire), l'entretien des espaces publics jugés vétustes, notamment en matière de revêtements de sol, les usages (par exemple les camions de livraison trop présents en dehors de leurs horaires...), la politique cyclable (les contresens, le réseau incomplet...), la communication sur l'offre culturelle (la signalétique est un sujet majeur, mais on parle aussi de moyens de communication numériques...), l'application des pouvoirs de police (notamment en ce qui concerne le stationnement illicite ou le respect de la réglementation des livraisons), la restauration ou le ravalement du patrimoine (par exemple grille du Musée de la Céramique...), l'amélioration de la gestion des chantiers (bâches décorées sur les échafaudages, ...).

En conclusion, il peut être observé que :

- La majorité des réactions vont dans le sens d'un consensus avec les propositions des lieux à traiter qui sont faites dans le programme mis à la concertation.
- Quelques propositions plus fines vont jusqu'à indiquer le type de traitement qualitatif à envisager (mettre des bacs de fleurs, des cendriers dans l'espace public...). Dans la mesure où elles sont compatibles avec les propositions du programme, il est proposé qu'elles puissent être mises à la connaissance des concepteurs en charge de la définition des futurs aménagements afin de les traiter dans une cohérence globale. L'arbitrage restant du ressort de la phase avant-projet en termes techniques, financiers et paysagers.
- Les propositions d'extension de périmètre sont nombreuses et touchent tout le périmètre d'étude compris entre l'intra boulevard et la Seine. Elles montrent à quel point l'aménagement des espaces publics est un sujet important pour les usagers. Très généralement elles ne sont pas proposées en « remplacement » de ce qui a été proposé en concertation, mais en complément. Le plan en annexe 1 montre l'étendue des propositions. Les propositions d'intervention présentées en concertation sont ambitieuses et mobilisent déjà la globalité du budget alloué à l'opération. Le document réalisé reste toutefois une trace importante de la concertation à garder pour un programme ultérieur de rénovation des espaces publics. En l'état, il est proposé d'ajouter à la programmation actuelle la faisabilité d'une intervention sur la rue aux Ours et la rue des Vergetiers, car elle s'insère de façon cohérente dans la logique de fluidification des déplacements au sein du secteur Cathédrale.
- La composante « espaces verts » des futurs aménagements constitue une attente forte et devra être étudiée en veillant à leur aspect qualitatif moyennant une gestion maîtrisée.
- Enfin quelques remarques questionnent l'ampleur de la programmation telle qu'elle est définie à ce jour (en plus ou moins), sans qu'il y ait toujours de consensus dans ces remises en cause.
 - o Les objections à la piétonisation de la rue Rollon, ont été largement partagées par habitants et commerçants rencontrés. Elles paraissent mériter une évolution vers un programme de zone de rencontre apaisée avec maintien de la circulation.

- L'idée de la piétonisation de la partie haute et de la partie basse de la rue Beauvoisine a soulevé des pour et des contre en équivalence, y compris le jour de la balade urbaine. Il est proposé d'une part de maintenir la piétonisation sur le tronçon nord de manière à accompagner la nouvelle « Réunion des Musées Métropolitains » avec la mise en œuvre d'un cheminement apaisé depuis la station de métro et la future station T4 sur la place Beauvoisine vers le musée des antiquités et le muséum et, d'autre part, de laisser le tronçon sud circulé.
- Quelques demandes ont fait état d'une nécessité de réduire le passage des véhicules sur la partie Nord de la place du Vieux Marché. Il est proposé de maintenir la logique de statut quo proposée par le programme. En effet, un traitement qualitatif de cette zone devrait permettre de modifier l'ambiance actuelle et d'apaiser les circulations, favorisant ainsi les différents flux piétons.
- En ce qui concerne la partie sud de la place, et suite aux nombreuses demandes en ce sens notamment le jour de la balade, il sera demandé aux maîtres d'œuvre d'étudier la faisabilité financière et technique d'une ouverture plus grande de la place vers l'Ouest.
- La place de la Rougemare est un lieu marqué par la dimension « espace de proximité/résidentiel » de son environnement. Le niveau de concertation mis en œuvre n'a pas permis de trancher sur les attentes des habitants en ce qui concerne les nouvelles valeurs d'usages pour la place (attentes des familles différentes de celles des riverains, crainte des personnes en errance qui stationneraient de nouveau sur la place...). Il est proposé de rénover la place de façon qualitative, notamment au niveau du revêtement de sol, en pacifiant les circulations et réduisant le stationnement, sans introduire toutefois de nouvelles fonctions d'animation. La conception devra néanmoins ne pas obérer l'avenir, si des demandes ou un consensus devaient émerger à terme pour un nouvel usage (jeux d'enfants/square, terrasse de café...).
- Enfin, la demande d'un aménagement du niveau de surface du parking « Cathédrale » existant sur la place de la Haute Vieille Tour ne pourra être prise en compte à ce stade. En revanche, les aménagements au pourtour devront minimiser son impact visuel et améliorer le confort des déplacements piétons dans une conception permettant un aménagement ultérieur de la place dans sa globalité.

Annexe 1 - Grille d'analyse des éléments de concertation - Propositions exprimant un consensus avec la programmation

CONSENSUS AVEC LES PROPOSITIONS DU PROGRAMME

Quartier	Zoom Secteur	Objet de la proposition / remarque complément
VILLE ENTIERE	Accessibilité	Prendre en compte dans le projet l'accessibilité PMR
	Stationnement des cars	Réorganiser les modes de dépose minute des cars de tourisme en centre-ville
	Cheminement	Plusieurs commerçants remarquent qu'une bonne partie de leurs clients ne vient pas du centre-ville (80% pour un des commerçants) ; ainsi ils estiment que, lors des dernières années, la part de leurs clients qui a rejoint le centre-ville en transports en commun a augmenté. Dans ce sens, le projet de réaménagement des espaces publics du Cœur du Métropole devra intégrer le projet du T4, et favoriser la marche depuis les futurs arrêts jusqu'aux itinéraires en centre-ville
	Revêtement sols	Agrémenter l'aspect des rues
SECTEUR SEINE - CATHEDRALE	GENERAL	<p>Le parcours du croisiériste qui descend de son bateau pour rejoindre la cathédrale commence par un petit escalier rouillé, puis la rue Grand Pont (triste et sans verdure), pour finir sur la place de la Cathédrale et sa pseudo pelouse sale...peut mieux faire.</p> <p>Amélioration des liaisons et de l'accessibilité entre le centre historique et les quais de Seine (bas et hauts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Améliorer les accès cyclables et leur signalisation o Améliorer l'accessibilité PMR o Aménager des perspectives et des liens visuels o Mettre en cohérence le traitement des espaces publics et travailler pour leur végétalisation <p>Réflexion sur le choix des matériaux pour les trottoirs et les routes : quels minéraux ? Privilégier des solutions viables sur le long terme</p> <p>Aménager le plateau piétonnier de la rue du Général Leclerc en continuité avec la rue du Bac et la rue de l'épicerie</p>
	Rue Martainville / Aître Saint-Maclou	<p>Améliorer l'accessibilité à l'Aître Saint-Maclou, donner de la lisibilité et de l'« épaisseur » à l'espace piéton jusqu'à son accès entrée de l'Aître : faire une placette ou un grand trottoir (Prolongement de la place Saint-Maclou). Mais dans le cadre d'une amélioration de son accessibilité aux touristes attention à ne pas perdre le côté intime du lieu. En effet, c'est bien de le rendre traversant, mais cela ne doit pas faire perdre son identité de lieu calme et de repos tranquille : maintenir le côté intime et « mystérieux » de l'aître</p> <p>Aujourd'hui l'arrière de l'Eglise Saint-Maclou n'est pas mis en valeur (parking, poubelles, dépôt d'encombrants...) ; il faudrait au moins supprimer les places de stationnement</p> <p>Passage de la Grande Mesure : accès d'un parking souterrain : analyser le gabarit de la rue pour vérifier la faisabilité de l'ouverture d'un parcours piétons depuis rue Géricault jusqu'au Jardin de l'Hôtel de Ville)</p> <p>Valoriser les liaisons vers la Mairie (possibilité de valoriser un ancien portail et le parc) et vers la Chapelle Corneille</p>
	Sud de la place de la Cathédrale	<p>Donner un sens historique, culturel et régional au réaménagement du sud de la place de la cathédrale. Ce sont ces trois éléments que viennent chercher, découvrir et apprécier les visiteurs et touristes de notre ville.</p> <p>Les arbres de la place de la Cathédrale séparent la place en morceaux, bloquent la vue sur la Cathédrale. Repenser cette zone verte en tant que paysage et pas en tant que « volume de bâtiment »</p> <p>Créer des petits jardins avec des bancs en bois, en ne conservant que 2 ou 3 grands tilleuls (ou les remplacer par des arbres de plus petite taille comme des pommiers d'ornement)</p> <p>Les grands tilleuls n'apportent rien sauf de fortes nuisances olfactives dues aux trop nombreux oiseaux.</p> <p>Deux possibilités pour traiter l'espace vert : lui donner la même qualité que celui de la Place de la Pucelle ou imaginer un sol plus minéral (non pelouse !)</p>
	Place de la Calende	<p>Revitaliser les terrasses : lieu de vie, de rencontres, d'échanges. Importance de la fonction des toilettes publiques. Les terrasses des bars occupent beaucoup la place et empêchent de repérer les quelques bancs mis à disposition ! Il est important de garder des espaces libres : Éviter une privatisation trop forte de l'espace</p> <p>Avoir un traitement uniforme entre la place et la rue à l'est pour rendre plus lisible les cheminements vers la rue de l'Épicerie et la rue du Bac, améliorer le sol (notamment revêtement) et repenser le traitement des abords de la place</p> <p>Redonner de la visibilité et de l'accessibilité aux commerces en pieds d'immeuble (notamment par rapport aux dénivelées du sol)</p> <p>Mettre en valeur la rue de l'Épicerie est une rue historique de Rouen. Notamment, sur la place de la Haute Vieille Tour il existe un panneau qui la signale en tant que sujet des peintures impressionnistes. Ce panneau est peu visible et pourrait trouver une nouvelle localisation</p> <p>Bien évaluer que la piétonisation partielle de la rue des Bonnetiers (à partir de la rue Petit de Julleville) ne nuise pas à l'activité des commerces</p>
	Place du Gaillarbois	<p>Donner de la lisibilité au patrimoine (notamment le mur de la Halle aux Toiles, actuellement peu lisible) et l'inscrire dans le paysage urbain de la place de même que la statue qui pourrait être mieux mise en valeur. Actuellement elle est dans « un coin », elle « tourne le dos »</p> <p>Imaginer des aménagements pour faire de la place un lieu de vie et de convivialité : aire de jeux, tables de ping-pong... : aménager un square pour enfant. Repenser le traitement végétal de la place.</p> <p>Quels aménagements pour réduire les incivilités des automobilistes (stationnement sauvage, garantir la priorité des piétons...) ?</p> <p>Améliorer les espaces piétons autour du parking : le trottoir à proximité du parking de la Haute Vielle Tour (prolongement de la rue de l'Épicerie) est un aménagement inadapté, encombré par les arbres et inutilisables par les piétons</p>
	Zoom Halle aux Toiles	<p>Des terrasses exposées plein nord et en contrebas des quais ? L'exercice est difficile et le projet doit être articulé avec la liaison piétonne, programmée à proximité, afin de susciter l'animation et de permettre une visibilité des terrasses. A conjuguer à la fonction de seuil ou d'avant-scène de la Halle aux Toiles, qui pourra ainsi retrouver du prestige</p> <p>Supprimer la voie de circulation et les stationnements qui longe la façade ouest de la Halle aux Toiles afin de créer un grand square verdoyant qui jouxte le monument des victimes civiles de la guerre (avec une mise en valeur de cette façade) jusqu'à la rue du Bac.</p> <p>Créer une bande piétonne nord/sud longeant la façade est de la Halle aux Toiles traversant la place vers l'escalier menant à la place de la République et à la Seine.</p>
	Pont Pierre Corneille	<p>Ambiance « autoroutière » : « Impossible de traverser la route, il faut prendre le passage souterrain » (peu agréable) ! ("Le passage souterrain est « flippant » ; Je préfère traverser en surface. C'est dommage car le passage permet un accès direct aux quais de la Seine")</p> <p>Sur la place de la République il ne faut pas aménager une place, mais des aménagements pour faciliter la circulation des piétons et des vélos</p> <p>Le passage pour les vélos ne permet que difficilement de descendre à la Seine</p>

CONSENSUS AVEC LES PROPOSITIONS DU PROGRAMME

Quartier	Zoom Secteur	Objet de la proposition / remarque complément
VIEUX MARCHÉ	GENERAL	<p>Hiérarchiser le plan de circulation voitures/piétons : aller vers un fonctionnement type « zone piétonne » (sauf pour l'entrée du parking) Créer une longue bande piétonne de la rue Cauchoise (dans l'optique de l'ouverture de la ligne T4) à la rue Saint Lô. La préconisation sur la piétonisation des rues ne doit pas nuire aux commerces et au marché. Végétaliser, mais en préservant les perspectives et les points de vue. Rouen est une ville dense ; aérons-la au maximum. Améliorer le fleurissement. Travailler la pente : confort à prendre en compte Mener une action sur la globalité du sol de la place : remplacer les pavés cassés, réaménager les dalles devant l'église (en mauvais état et dangereuses par temps de pluie), ... Ouvrir la place : renforcer sa vocation en tant que lieu de promenade et de pause, et non seulement en tant que lieu de passage. Améliorer la signalétique : absence totale d'une signalétique correcte et explicative pour informer, guider, élargir les parcours touristiques vers les zones « inexploitées » Donner une place aux vélos pour éviter leur transit sur les trottoirs.</p>
	Place du Vieux Marché Partie Nord (Rue Cauchoise)	<p>Inadéquation pour l'accessibilité des PMR Donner plus de place aux terrasses (notamment pour valoriser leur orientation à sud), elles occupent actuellement des trottoirs très étroits. Aménager des bancs pour admirer la place : garder la possibilité de s'asseoir librement dans la place (hors terrasses commerciales) Trop de petites placettes, espace trop découpé Améliorer l'insertion urbaine et la localisation des poubelles dans l'espace public Peut-être supprimer la circulation entre l'entrée et la sortie du parking ? Faire du Jardin du souvenir une aire de « recueillement » serein</p>
	Place du Vieux Marché - Partie Sud	<p>Réduire la circulation sur la Place/Imposer des horaires de livraison à ne pas dépasser Renforcer le contrôle de cette placette (plusieurs dysfonctionnements : vandalisme, incivilité, bruit nocturne, branchement illégal à l'électricité...) Renforcer le lien entre les deux parties de la place (nord et sud, actuellement séparées par la couverture à l'entrée de l'Eglise, la « queue de poisson»)</p>
	Rue Rollon / rue G. le Conquérant / rue Ecuyère	<p>Renforcer la place du piéton et des vélos dans la rue Rollon. Se garer dans cette rue (et celles aux alentours : Ecuyère, Vieux-Marché, Jeanne d'Arc) relève de l'enfer. Les automobilistes qui faisaient leurs courses dans le coin ont déserté les lieux depuis longtemps. Revoir le débouché de la rue G. le Conquérant sur la place</p>
	Place du Maréchal Foch	<p>Le fonctionnement des feux ne semble pas en cohérence avec la circulation Mieux gérer les flux et les cohabitations des différents modes (actuellement la cohabitation est problématique pour les piétons, les vélos...) Pour l'aménagement des aires de rencontre travailler sur une signalisation spécifique au sol. Objectif : donner un sentiment prioritaire pour les piétons Quelle que soit la solution adoptée, les orientations du programme devront garder l'unité formelle de la place et valoriser sa forme rectangulaire actuelle</p>
	Place Martin Luther King / rue Saint-Eloi	<p>Supprimer le parking Place Martin Luther King, en faire une réelle place agréable Le stationnement anarchique des cars sur la rue Saint Eloi induit des dysfonctionnements et des dangers pour les différents publics (difficulté de circulation, engorgement de la rue, réduction de la visibilité du patrimoine, des commerces et des activités, réduction de la visibilité du feu et des signalisations aux carrefours, difficulté de circulation des nombreux piétons du secteur, ainsi que des enfants fréquentant les écoles Pouchet Graindort situées à proximité) Un dépose minute peut être envisagé Rue du Général Giraud, avant le croisement avant la voie TEOR. L'intérêt est de sécuriser la place St Eloi, la rue André Gide avec la sortie du parking de la Pucelle. Revaloriser les pieds d'immeubles et les activités commerciales Garantir la continuité urbaine et fonctionnelle entre la place de la Pucelle et rue Giraud Revaloriser le Temple Saint-Eloi</p>
	Place Henri IV	<p>Supprimer ou réduire les places de parking, Une réfection complète des sols et de leurs niveaux. La voirie et l'accessibilité sont totalement à reprendre Faciliter la traversée et l'accessibilité de la place (place difficile à traverser, problème du terre-plein central, trottoirs sont trop hauts et mal pavés) Végétalisation : conserver et renforcer la présence végétale et le fleurissement dans la place Mobilier : mettre en cohérence l'ensemble du mobilier (et des aménagements) de la place (aujourd'hui le mobilier est implanté de façon « anarchique ») Valoriser les petits commerces</p>

CONSENSUS AVEC LES PROPOSITIONS DU PROGRAMME

Quartier	Zoom Secteur	Objet de la proposition / remarque complément
QUARTIER DES MUSEES	GENERAL	<p>Identifier ses différentes entrées (Gare, Beauvoisine, Place Delacroix, Fontaine Sainte Marie...)</p> <p>La notion de Pôle Muséal : une très bonne idée</p> <p>Construire un « récit » dans les espaces publics du secteur autour de l'identité du quartier des musées :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Aménager des cheminements entre les musées (parcours piétons, gestes artistiques...) o Mobilier adapté <p>Valoriser les espaces déjà existants et actuellement mal identifiés (Jardin du Musée de la Céramique, Square Maurois...)</p> <p>Donner une identité spécifique et homogène au quartier des Musées, notamment pour le différencier des autres quartiers du centre historique.</p>
	Carrefour rue Blanchard et rue Jeanne d'Arc	<p>Améliorer la signalétique pour le Musée de la Céramique et le donjon de Jeanne d'Arc, l'aménagement doit donner envie d'emprunter l'itinéraire vers la Tour Jeanne-d'Arc. Il faut également aménager le trottoir devant le Musée de la céramique pour attirer l'attention des passants vers son entrée</p> <p>Carrefour à réaménager en place ou en terrasse</p>
	Place du Docteur Alfred Cerné	<p>Sécuriser les parcours piétons vers l'école : réduire la vitesse de circulation des voitures (« Aller à la vitesse des vélos ! »)</p> <p>Place du docteur Alfred Cerné à aménager en lien avec la Tour Jeanne d'Arc</p> <p>Comment garantir la bonne intégration des autres petites rues qui convergent vers la Place du Docteur Cerné aux nouveaux aménagements ? En effet, les rues du secteur se caractérisent pour être très étroites, avec des trottoirs inadaptés et avec un manque de places de stationnement.</p> <p>Secteurs Jeanne d'Arc – Boulevard de l'Yser – Place du Docteur Cerné : ok pour l'aménagement d'une zone de rencontre</p>
	Esplanade Marcel Duchamp / Musée des Beaux-Arts/Allée Delacroix	<p>Requalification de l'espace : végétalisation et réorganisation du mobilier urbain</p> <p>Aménager les espaces verts à proximité de l'école à niveau de la chaussée pour les rendre plus accessibles (espace vert à « vivre » et non seulement à « observer »)</p> <p>Renforcer les liens entre l'espace public et les musées dans l'objectif d'inviter les gens à les visiter : valoriser la zone piétonne de l'allée Delacroix et la place Cerné. Créer des aménagements paysagers et innovants pour inciter les usagers (touristes et habitants) à s'intéresser au quartier et aux musées (signalétique dans les espaces verts, QR codes, parcours ludiques, ...)</p> <p>Le projet de piétonisation devra garantir l'accès aux équipements et aux logements pour tous les publics (résidents, touristes, PMR ...)</p> <p>Chaque entité (square, musée, Eglise...) est indépendante. Réorganiser l'ensemble dans un espace uniformisé en aménagement et relier visuellement avec l'entrée côté de la rue Lecanuet.</p> <p>Mettre en scène le Musée des Beaux-Arts en reliant son esplanade avec l'allée Delacroix, avec la place Cerné au nord et avec les espaces extérieurs à l'est (vers le Musée Le Secq des Tournelles, rue Villon)</p>
	Place Restout / place Saint Godat / Musée Le Secq des Tournelles	<p>Récupérer la rue entre les musées et l'Eglise pour en faire une aire piétonne avec des espaces polyvalents à usage libre</p> <p>Repenser la circulation automobile et la « supprimer » sur la rue Jaques Villon</p> <p>Ambiance plutôt végétale pour une pause libre dans un square ; jeux pour les enfants, espace d'exposition pour Le Secq des Tournelles...</p>
	Rue Beauvoisine / Musée des Antiquités et Museum	<p>Les vagues successives d'aménagement (Pots de fleurs, potelets, abris poubelles, revêtements...) révèlent un manque de cohérence de l'ensemble de l'axe. La rue a donc perdu son identité devenant ainsi un malheureux patchwork de mobilier urbain sans véritable fonctionnalité. L'enjeu est donc de retrouver une cohérence de l'espace public par un mobilier urbain harmonieux, reflétant l'identité première du quartier ; à savoir les métiers d'art ou intellectuels. Les jonctions avec Place de la Rougemare et le jardin du Muséum doivent bénéficier d'un traitement provoquant des appels d'air vers ces espaces de déambulation et de contemplation.</p> <p>Piétonisation de la rue Beauvoisine pour valoriser les jardins des musées, des réservoirs et du théâtre ; ce qui permettrait de dégager un beau point de vue sur la Seine et la ville</p>
	Place Rougemare	<p>La place de la Rougemare est traversée quotidiennement par les élèves qui cheminent de l'école Bachelet (rue du Vert Buisson) à l'école maternelle Marie Houdemare (rue Cordier). Elle est donc un des premiers lieux où les jeunes enfants peuvent "apprendre la ville", A ce titre, les aménagements de cette place doivent permettre aux enfants de cheminer en toute sécurité, mais également être un lieu de vie et d'échanges.</p> <p>Mettre en place une zone de rencontre</p> <p>Réaménager les espaces verts (aire de jeux, ...)</p> <p>Dissuader les stationnements sauvages (notamment devant les containers de recyclage)</p> <p>Remettre en état les armoires métalliques électriques</p> <p>Reprise des revêtements (qui ne soient « pas favorables aux chiens... »)</p>

Annexe 2 - Grille d'analyse des éléments de concertation - Idées consensuelles et/ou plus précises que les orientations de programme

IDEES PLUS PRECISES QUE LES ORIENTATIONS DE PROGRAMME ET DANS LE PERIMETRE OU POUVANT S'Y APPLIQUER		
Quartier	Zoom Secteur	Objet de la proposition / remarque complément
VILLE ENTIERE	Signalisation	Imaginer une signalisation au sol pour valoriser le tissu urbain et les parcours dans le centre historique
	Stationnement des cars	Stationnement des cars : aménager des points « dépose minutes » en centre-ville, et orienter les stationnements de longue durée vers un parking décentralisé (proposition : parking existant sur le quai de rive gauche à proximité du pont Flaubert)
	Traitement des grands arbres dans les espaces publics	Faudrait-il abattre les trop nombreux et grands arbres qui "encombrent" (trop d'ombre, d'oiseaux...) les grands espaces publics du centre historique : place Henri IV, Place de la Haute Vieille Tour devant la Halle aux Toiles, Place de la Cathédrale devant les terrasses des restaurants
	Toilettes publiques	Améliorer l'accessibilité des toilettes publiques existantes (notamment sur place de la Calende et Place de la Basse Vieille Tour) Aménager des toilettes publiques dans d'autres secteur du centre-ville pour compléter l'offre actuelle
	Revêtement sols	En attendant les éventuelles restrictions de circulation des poids lourds en ville, assurer une remise en état permanente des chaussées piétonnes pavées autrement que par la mise en place d'enrobé à froid
SECTEUR SEINE - CATHEDRALE	Généralités	Thématiques et vocations d'animation : baliser les parcours (des circuits piétons et vélo, signalisation au sol, signalétique adaptée), végétalisation et traitement paysagers (traitement lumineux, parcours autour de l'identité artisanale et commerciale des quartiers, projections sur le mur de l'archevêché), l'histoire normande (Cathédrale, aître, architecture de la reconstruction), spécificité des rues moyenâgeuses (mise en valeur avec images et photos d'époque), mise en valeur la rue de l'épicerie (images d'avant-guerre, tableau impressionnistes...), lieux de vie citoyenne (potagers citoyens (en lien avec la thématique de l'alimentation),
	Zoom Cathédrale Notre-Dame	Végétalisation : planter des arbres fruitiers dans les espaces verts en centre-ville, remplacer les tilleuls (fortes nuisances olfactives dues aux trop nombreux oiseaux) par un jardin normand élégant, mettant en valeur et rappelant les regards admiratifs que portait Claude Monet à ce lieu, créer des petits jardins au sud de la place de la Cathédrale (1 vote), des bancs en pierre et végétation devant la Cathédrale (1 vote) Vocation du projet : redonner un sens historique, culturel et régional à la place (poser une statue rendant hommage à Marcel Duchamp, pape de l'art contemporain : tradition et modernité, celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas, réconciliés place de la Cathédrale...) Récupération : quelle possibilité d'aménager sur le secteur les « barrières originales » que des artistes avaient fabriquées lors d'un travail public avec les habitants? Agrandir les terrasses des restaurants devant la Cathédrale (1 vote)
	Place de la calende	Végétalisation : les espaces verts à créer ne doivent pas trop empiéter sur la zone dédiée aux terrasses des cafés, les parterres plantés doivent préserver les vues proches et lointaines vers la magnifique façade latérale (par exemple, privilégier des éléments bas sont préférables), éviter l'effet de masque des façades, et favoriser une appropriation et une proximité avec les utilisateurs, donner de l'ombre (notamment pour les terrasses)
	Zoom Halle aux Toiles	Retrouver des usages dans l'espace public : aménager un kiosque ouvert, implanter des Halles commerciales (restauration et aux produits du terroir) devant la Halle aux Toiles en englobant les bâtiments du parking (réf. Projet à Caen)
		Valoriser le patrimoine : réaménager l'espace à l'est de la Halle aux Toiles (4 votes) Décloisonner la place vers les secteurs à proximité : ouverture de la rue de la république jusqu'à la rue saint Denis, créer un pont entre les quais et la Halle aux Toiles (0 votes)
	Place du Gaillardbois	Imaginer des aménagements et des activités adaptés aux personnes âgées (nombreux dans le quartier) : table pour jouer aux échecs... pour les inviter à sortir et occuper l'espace
Pont Pierre Corneille / Accès à la Seine	Aménager un « jardin des Navigateurs » : soit le long de la Seine ou sur une place réaménagée du centre Améliorer les liaisons entre centre-ville et quais : réhabiliter l'accès souterrain au quai et créer une rampe au niveau du pont Boieldieu en lien avec l'axe de circulation nord-sud, améliorer le passage souterrain avec des graffitis de qualité et un éclairage d'ambiance par le sol Aménager en tant que "zone de rencontre" la section de la rue du Bac comprise entre la place du Gaillardbois et le quai Pierre Corneille Aménager un autre escalier au niveau du Pont Boieldieu pour rejoindre les quais bas	

IDEES PLUS PRECISES QUE LES ORIENTATIONS DE PROGRAMME ET DANS LE PERIMETRE OU POUVANT S'Y APPLIQUER

Quartier	Zoom Secteur	Objet de la proposition / remarque complément
VIEUX MARCHE	GENERAL	<p>Mettre en place d'une signalétique importante et attractive : valoriser les valeurs patrimoniales et touristiques des rues situées entre la place et la rue Lecanuet afin de permettre une ventilation des flux de « touristes libres » (en attendant une évolution des circuits guidés), redonner de la couleur aux accès du parking, signaler l'offre commerciale</p> <p>Réaménager le revêtement des sols : problème du revêtement glissant à proximité de l'abri de l'entrée de l'Eglise</p> <p>Réorganiser les espaces : élargir la place (enlever les jardinières), valoriser le point de vue sur la place et la perspective vers la place - la rue du Gros Horloge - la Cathédrale, éviter les petits espaces à micro fonctions (notion de « plateforme »),</p> <p>Réorganiser les fonctions des espaces : dissuader le stationnement des véhicules (en permanence sur le côté sud de l'église), définir clairement la place des terrasses (pour certains à élargir, pour d'autres à limiter), limiter les espaces assis,</p> <p>Valoriser le patrimoine : mieux identifier l'Eglise Jeanne d'Arc, valoriser les ruines (mettre en place un éclairage donnant à comprendre les structures originales), vidéo protection</p> <p>Renforcer la dimension évènementielle : aménager un kiosque temporaire / éphémère, développer des activités évènementielles (animation du soir notamment pour les jeunes, reconstruction virtuelle ou avec la lumière d'ancien monuments, musée virtuel...)</p> <p>Réaménager la liaison rue de Crosne – place du Vieux Marché : supprimer l'escalier actuel entre la place et la rue de Crosne, ouvrir cette placette sur rue de Crosne par un grand escalier (pouvant servir de gradins lorsque des manifestations culturelles ou festives seront organisées sur la place qui peut devenir un Forum)</p> <p>Végétalisation : améliorer le fleurissement dans le jardin, mettre en scène les temporalités par le traitement paysager (jour/nuit, été/hiver)</p>
	<i>Rue Rollon / rue G. le Conquérant / rue Ecuyère</i>	<p>Résoudre les problématiques de collecte des eaux pluviales</p> <p>Réorganisation du fonctionnement de la rue Guillaume le Conquérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les stationnements côté nord de la rue et élargir le trottoir, - Restreindre cette rue aux piétons et automobilistes « ayant droit » (badge) - Aménager en espace de rencontre ou piétonnier entre l'entrée et la sortie du parking du Vieux Marché (dans le sens Est Ouest) dont la circulation automobile sera réservée à l'accès au parking, aux dessertes locales des riverains et commerçants. (Rue de l'ancienne prison, rue Ste Croix des pelletiers). NB : si la partie nord de la rue Guillaume le Conquérant (sens de circulation vers la rue Cauchoise) passe en zone de rencontre ou piétonnière, l'usage en double sens par les vélos sera possible.
	<i>Place du Maréchal Foch</i>	<p>Améliorer la circulation sur Jeanne d'Arc (réduire les freins à la fluidité de la circulation induits par la présence des arrêts des bus et par l'incivisme des piétons et cyclistes)</p> <p>Aménager un lieu de passage et d'attente plus fonctionnel (mobilier urbain permettant une pose mais n'autorisant pas la stagnation de « population errante », aménagement d'un « lieu de connexion » avec WI FI libre d'accès et borne de rechargement de téléphones portables, intégrer une signalétique « ambitieuse » pour orienter les touristes (et les rouennais) vers toutes les curiosités autres que le circuit classique, et vers les musées à proximité.</p> <p>Végétalisation : viser un fleurissement réel des espaces cultivables</p> <p>Mettre en valeur l'entrée du métro (apport artistique de décoration urbaine (type trompe l'œil, tags « accrédités », collaboration avec les ressources « jeunes » de Rouen : École des Beaux-Arts, école d'Architecture de Rouen...)</p>
	<i>Place Martin Luther King / rue Saint-Eloi</i>	<p>Repenser à la fonction d'"accueil touristique" sur la place : aménager un kiosque d'information et de vente de produits touristiques- Si le dépose minute doit être maintenu, afficher des panneaux signalétiques précisant les règles de stationnement minute (comme sur la place de la Haute Vieille Tour)- En alternative : étudier une dépose minute près de le Seine, puis un parking autocar ailleurs (zones de parking rive droite vers les docks 76, soit rive gauche vers le hangar 106)</p> <p>Valorisation des espaces verts et végétalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur l'espace vert le long du temple St Eloi : mobilier urbain notamment adaptés aux touristes, zone destinée aux enfants, aménagement d'une canisette, aménager une allée piétonne à travers l'espace paysager pour relier la rue Samuel Bochart (et la rue du Vieux Palais) à la rue Saint Eloi, et pouvoir circuler autour du temple. - Supprimer le parking Place Martin Luther King : création espace vert sur l'ensemble de la place Luther King (0 votes), aménagement d'une réelle place agréable, avec des espaces verts paysagés, des bancs, des jeux pour les enfants - Planter quelques arbres dans l'alignement de la rue Général Giraud (entre le café et la future dépose-minute des cars) et créer un rideau d'arbres rue Saint Eloi (3 votes) pour masquer le grand immeuble après-guerre. <p>Idées supplémentaires : planter les conteneurs enterrés par groupes de 3 au lieu de 4 à l'Ouest et à l'Est de la place (meilleure intégration esthétique dans le paysage urbain).</p> <p>Idées supplémentaires : changer l'endroit d'approvisionnement en eau des balayuses municipales à la borne incendie au croisement de la rue du Général Giraud et de la rue St Eloi (« gâchis d'eau constaté »)</p>
	<i>Place Henri IV</i>	<p>Agir contre la fermeture progressive des magasins par manque d'activité : soutenir les commerces de bouche ou les bar/restaurant (permettre la mise en place d'une terrasse): élargir à la place le circuit touristique en centre-ville (balisage clair et pertinent, aménagement de cheminements d'accès depuis la Place du Vieux Marché (renforcer la continuité avec la rue du Vieux Palais, traiter le bâtiment d'accès près de la station Boulevard des Belges), mettre en place une meilleure signalisation des activités et des commerces de la place (panneau implanté à l'angle de la rue racine et rue du vieux palais (hôtel des ventes), faciliter la liaison piétonne avec la future station T4 boulevard des Belges, la station TEOR quai du Havre et les quais bas (traiter en zone de rencontre : soit la rue Anatole France, soit la rue Saint-Jacques et la rue d'Harcourt)</p> <p>Renforcer l'animation de la place : jeux pour enfants, terrain de pétanque, pelouse, statue Henri IV - fontaine, distributeur de billets, un kiosque à musique, un marché de producteurs locaux et bio, des manifestations éphémères liées à la culture, la cuisine du monde (un restaurant algérien, un restaurant indien, un restaurant tapas/paella dans la rue Anatole France, une pizzeria sur la place, un bar à vin...)</p> <p>Renforcer la vocation "accueil des touristes" : Viser une « haute qualité d'accueil » : sécurité, commerces, point sanitaire propre et en bon état; aménager le dépose minute des cars [NB. la rue des Charettes a été élargie et mise en sens unique et est un accès à la gare routière pour les cars], profiter de la proximité de la place avec le centre historique, de son inscription sur le trajet qui rejoint la gare routière, du gabarit e du sens unique de circulation des rues, de la proximité à terme avec la station du T4 et des stations TEOR.</p> <p>Redonner de la place aux piétons : refaire le pavage du sol (actuellement très accentogène et peu accessible aux PMR), transformer la place en zone semi-piétonne, supprimer les îlots de séparation des voies, supprimer le parking central et le stationnement de la rue des Charettes (côté marchand de journaux), limiter les durées de stationnement des voitures à celles nécessaires à la fréquentation des commerces.</p> <p>Mettre la section sud de la rue du Vieux Palais (entre la place du Vieux Marché et la place Henri IV) en zone de rencontre (20 km/h).</p> <p>Mettre en place un mobilier urbain accueillant et connecté (ce qui peut convenir aux touristes lors des temps d'attente) à proximité des commerces, sur la place, à l'ombre et au soleil, mais pas sous les arbres pour des raisons de propreté</p> <p>Envisager un projet "végétal" d'ensemble : s'appuyer sur l'aide d'un paysagiste professionnel, aménager des jardinières (mais seulement si accompagné par un entretien fréquent ; à l'angle des rues, à l'extrémité des stationnements...).</p> <p>Des avis partagés sur le destin des arbres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour certains il faut changer les arbres actuels (trop envahissants, ils masquent les quelques commerces et accueillent des oiseaux qui génèrent des salissures au sol) avec des espèces moins hautes mais plus nombreuses et des massifs fleuris pour redonner de la lumière et mettre en valeur les façades. - pour d'autres il faut élaguer les platanes existants (les arbres font la beauté et le charme de cette place, et les habitants du quartier y tiennent beaucoup) ; en alternative, viser l'aménagement d'arbres plus courts ou d'autres éléments végétaux.

IDEEs PLUS PRECISES QUE LES ORIENTATIONS DE PROGRAMME ET DANS LE PERIMETRE OU POUVANT S'Y APPLIQUER

Quartier	Zoom Secteur	Objet de la proposition / remarque complément
QUARTIER DES MUSEES	GENERAL	<p>Améliorer la communication sur les activités des musées : création d'une application numérique, communiquer et informer sur les activités des musées, visualisation de l'offre culturelle du quartier dans l'espace public (mise en place de points d'information sur le parcours)</p> <p>Améliorer les liaisons entre les musées : mettre en place une navette entre les musées</p> <p>Intégrer les habitants : faire participer les habitants (notamment les résidents du quartier) pour en faire des « personnes relais » du projet, aménager des jardins partagés avec l'implication des habitants</p> <p>Vocations, usages et aménagements : dans les différents espaces publics envisager des lieux conviviaux pour en faire des lieux de vie, de rencontre, de pause et d'observation de la ville, des points d'orientation dans les différents parcours de découverte du centre-historique ; ainsi, aménager des équipements fonctionnels : toilettes, kiosques couverts, points de restauration rapide, des points de rencontre couverts (type kiosque) pour la convivialité et l'échange (Place Cerné, esplanade Duchamp, Place Restout, Place de la Rougemare, Square Maurois...)</p> <p>Mettre à l'entrée des Musées 2 bacs à fleurs</p>
	Carrefour rue Blanchard et rue Jeanne d'Arc	<p>Restauration du grand portail rue Jeanne d'Arc</p> <p>Aménager une place permettrait d'orienter les piétons vers la rue Moulinet et la place du Vieux Marché</p>
	Esplanade Marcel Duchamp / Musée des Beaux-Arts	<p>Doter les aménagements des espaces publics d'un langage uniforme (matériaux de revêtement, mobilier, signalisation...) ; cela sur l'ensemble du projet Cœur de Métropole, mais avec une attention particulière sur le secteur des Musées</p> <p>Végétalisation : valoriser la place devant le musée des Beaux-Arts (traitement floral, colonnes de fleurs en bas des escaliers); avis favorable pour de nouvelles plantations, mais occupons-nous aussi des anciennes et retrouvons des perspectives en n'hésitant pas à couper ce qui les obstrue.</p> <p>Donner visibilité aux musées : Rouen est une ville assez dense et qui a besoin de « respirer »; certains parcs ont besoin d'être aérés (c'est le cas du square Verdrel). Il faut faire faire un espace unique musée + Square et augmenter la visibilité du musée depuis la rue Jeanne d'Arc.</p> <p>Créer un parc de sculptures (1 vote) Quelle possibilité de retrouver une partie de la collection du Musée dans l'espace public ? Principe de « Musée hors les Musées » (dans l'espace public)</p>
	Allée Eugène Delacroix	<p>Végétaliser l'Allée Eugène Delacroix (4 votes)</p> <p>- Attention au risque de fragmentation de l'espace et de dissociation/éloignements des façades par l'apport d'éléments verts. Le végétal ne résoudra pas forcément l'impression de délaissé de la Place (qui n'en n'est pas une).</p> <p>- Recomposer l'espace, très large de façade à façade, en augmentant un peu la place du végétal, mais pas trop. Le principe des bacs jardinières et des grands pots doit être conservé. Pour la surface restante choisir un traitement minéral avec motifs et couleurs en harmonie avec l'architecture des façades.</p> <p>Pourquoi pas une intervention artistique globale avec une revisite du tapis de façade à façade, en continuité du motif graphique de la traversée piétonne, et en résonance des façades années 60 très dessinées ? et ainsi poursuivre la thématique artistique par un cheminement sur ce thème depuis le Musée de la Céramique et le Musée des Beaux-Arts</p>
	Rue Beauvoisine / Musée des Antiquités et Museum	<p>La rendre entièrement piétonne plutôt que partiellement ?</p> <p>Revoir les conteneurs des ordures ménagères Si le mobilier actuel de la rue Beauvoisine (en acier cortène) était substitué, envisager sa réutilisation sur d'autres secteurs de la Ville.</p> <p>Apporter une offre de stationnement pour les résidents à proximité de la rue Beauvoisine : quelle disponibilité foncière pour des places de stationnement complémentaires à usage des résidents, la création de petites poches dans le tissu</p>
	Place Rougemare	<p>Attention au dénivelé de la place</p> <p>Besoins : la crêperie Rougemare et le restaurant « les Petits Parapluies » reprécisent qu'ils ont fait une demande pour un emplacement de livraison et espèrent l'obtenir au plus vite !</p> <p>Réorganisation de l'offre de stationnement : enlever tous les panneaux de stationnement (« qui ne servent à rien et qui sont fort laids ! »), réfléchir à un abonnement spécifique à destination des résidents du quartier pour la nuit dans le parking de l'hôtel de ville (quasiment vide la nuit, mais mise en place complexe)</p> <p>Réduire les effets de coupures urbaines générés par la circulation des voitures (Les voitures pourraient descendre normalement la rue du Vert Buisson et utiliser les contre-allées de gauche et de droite »)</p> <p>Repenser la présence du végétal dans la place : les arbres « font partie du charme de la place », mais une réflexion doit être au moins apportée concernant la possibilité de leur réduction (« pourquoi ne pas en supprimer quelques-uns ? ») ou bien leur élimination (il s'agit d'une « question volontairement provocatrice ! »)</p> <p>Dynamiser la place : la rendre attractive par plusieurs aménagements favorisant son rayonnement tels que : bancs, terrain de pétanque, terrasse, ludothèque à ciel ouvert (cf. place de la république à Paris), kiosque pour scène ouverte (en lien avec Théâtre chapelle Saint Louis / Deux rives/Chapelle Corneille...), un marché, un jardin pédagogique pour les écoles du quartier</p> <p>Intégrer les habitants : l'école souhaite fortement être associée au projet d'aménagement de la place et du secteur.</p>

Annexe 3 - Grille d'analyse des éléments de concertation - Points de débat par rapport au programme

POINTS DE DEBAT PAR RAPPORT AU PROGRAMME		
n°	Secteur	Objet de la proposition / remarque complément
SEINE CATHEDRALE	Zoom Halle aux Toiles	Réduire la place de stationnement au profit d'autres usages et restituer à la place de la Haute Vieille Tour son importance historique : éliminer le parking de la place de la Haute Vielle Tour (créer une place piétonne et édifier une petite halle de marché côté est de la place (5 votes), aménager un jardin, envisager des commerces et des activités avec terrasse) : « tous sauf un parking ! ». Exemple : projet de la Ville de Caen (Halles en centre-ville à la place d'un parking en surface) Permettre l'implantation de terrasses sur le parking de la Basse Vieille Tour au sud de la Halles aux Toiles (35 votes)
VIEUX MARCHÉ	Place du Vieux Marché	Organisation des terrasses sur le trottoir de la partie nord : actuellement l'occupation mercantile des trottoirs par les terrasses de cafés (au nord de la place) est discutable compte tenu de l'emprise sur le domaine public et les inconvénients inhérents à la faible largeur des trottoirs Inverser le sens de circulation de la voie située au-dessus de l'Eglise Jeanne d'Arc pour le mettre vers la rue de Crosne (en remplacement de la voie supprimée) : donner plus d'importance au trottoir tout en maintenant un accès au parking, habiller de "vert" ce nouveau cheminement Rendre piétonne la partie nord de la Place du Vieux Marché : aménager pour les piétons la partie nord de la place du Vieux Marché en supprimant la voie de circulation (terrasses exposées sud) ; plantation de petits arbres Etudier la suppression de l'accès au parking Vieux Marché depuis la rue de Crosne
	Rue Rollon / rue G. le Conquérant / rue Ecuyère	Craintes et inquiétudes concernant la piétonisation : rue indispensable pour la circulation dans le secteur autour du marché, nuisances pour l'activité commerciale (notamment ces activités qui nécessitent de places de stationnement à proximité comme les commerces alimentaires, risque majeur de déséquilibrer une zone commerciale ou l'activité est très 'délicate' : « No parking, no business »), risques de blocage de la circulation (risque de nuire au rôle de « by-pass » actuel des 2 rues qui fluidifient la circulation de « chargement », perte du seul axe de liaison médian à peu près direct entre le boulevard des Belges et la rue Jeanne d'Arc), difficulté de stationner pour les résidents Repenser la politique de stationnement pour réduire les comportements anarchiques : créer des forfait parking nuit de 19h00 à 08h00 (plutôt que d'arrêter à 03h00 du matin comme actuellement), dissuader les stationnements anarchiques (stationnement sur les passages protégés, sur les nouvelles places moto et scooter, en sens interdit...)
	Place Martin Luther King / rue Saint-Eloi	Réorganiser les modes de stationnement et dépose minute des cars touristiques : proposer d'autres lieux pour le stationnement des cars pour aménager sur ce secteur des places de dépose minute Renforcer l'offre de stationnement pour les voitures : sortir les cars de la place St Eloi pour récupérer des places de stationnement voitures (nécessaires avec la proximité du marché) et de supprimer les places à cheval sur le trottoir le long de temple St Eloi.
	Place du Maréchal Foch	Des doutes concernant l'aménagement d'une zone de rencontre sur la rue Jeanne d'Arc à proximité de la Place Foch : risques de générer des « bouchons de circulation » qui seront ressentis depuis le quai du Havre/quai de la Bourse bas de la rue Jeanne d'Arc jusqu'en haut, Boulevard de la Marne Place de la gare SNCF. ». Notamment, il est demandé si cet aménagement répond à un vrai besoin.
	Place Henri IV	Piétonisation : prolonger la zone piétonne de la place du Vieux Marché jusqu'à la place Henri IV (bas de la rue du Vieux Palais) voir, rue d'Harcourt jusqu'au quai du Havre (3 votes)
	Carrefour Jeanne d'Arc/Blanchard	Pas d'intérêt à aménager des équipements en plein air dans le Carrefour Jeanne d'Arc (à la hauteur de la rue Moulinet) et le long la rue Lecanuet (à proximité du Musée Le Secq des Tournelles)
QUARTIER DES MUSEES	Place du Docteur Alfred Cerné	Trop bruyant pour en faire un espace de pause
	Esplanade Marcel Duchamp / Musée des Beaux-Arts	Maintenir la circulation des véhicules sur la rue Villon (du moins en créant « une zone de rencontre » ou en changeant le sens de la circulation de la rue Lenepveu)
	Rue Beauvoisine / Musée des Antiquités et Museum	Avis contraire à la piétonisation : des habitants et des résidents contre la piétonisation de la rue Beauvoisine (pas de consensus pour la piétonisation de la partie Nord et de la partie Sud) ; les petits bouts de rue en voie piétonne « ça n'a pas de sens », risque de nuire aux activités commerciales (certains commerces doivent pouvoir offrir à leurs clients des places de stationnement à proximité, notamment les commerces alimentaires), difficultés pour les résidents, rue empruntée par les rouennais jour et nuit. Privilégier d'autres solutions : mise en place d'une « zone de rencontre » et d'autres dispositifs pour la réduction de la vitesse de transit. La piétonisation est contraire à l'histoire de la ville : la piétonisation ne colle pas avec l'histoire de la ville (au Moyen-Age les rues étaient bruyantes et bondées et non piétonnes avec un taux de passage des charrettes importants. Le mur de l'archevêque a été créé par les essieux des charrettes). Porter une vraie réflexion sur le mobilier actuel de la rue Beauvoisine : des dispositifs qui présentent des dysfonctionnements (difficultés d'entretien, coût...) et dont l'esthétique du matériel divise les opinions des habitants
	Place Rougemare	Ne pas modifier le fonctionnement et les usages actuels : maintenir son état actuel (pas besoins d'équipements, place déjà agréable), garder la calme de la place (garantir une cohabitation optimale entre les usages de la place et les logements à proximité)

Annexe 4 - Carte de repérage des propositions d'extension des périmètres d'intervention

